

3336

REPUBLIQUE DU SENEGAL



Agence du Fonds de Développement Social

PRESIDENTE TRESORIERE COMITE DE GESTION

Projet Fonds de Développement Social

Crédit N° 3446 SE

DEMANDE DE SOUS-PROJET

N° DKPK/ SP 020/ 06

SOUS-PROJET : CHAMBRE FROIDE
QUARTIER : BENE BARAQUE 1

Bénéficiaire :

GPF SOPE SA JEKKEUR

Commune d'arrondissement :

YEUMBEUL NORD

Département :

PIKINE

Région :

DAKAR

DEMANDE DE SOUS-PROJET AGR

PAGE DE GARDE

REGION: DAKAR

DEPARTEMENT: PIKINE

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT: YEUMBEUL NORD

QUARTIER BENE BARAQUE 1

TITRE DU SOUS-PROJET: CHAMBRE FROIDE

NOM DU DEMANDEUR: GPF SOPE SA JEKKEUR

ADRESSE SFD: Crédit Mutuel du Sénégal, caisse de Yeumbeul Nord

N° DE COMPTE BANCAIRE: 2967

PERSONNE CONTACT : CHEIKH SENE

TELEPHONE: 590 87 80 ou 837 95 13

BENEFICIAIRE: NOMBRE: 82 DONT: HOMMES: 01
FEMMES: 81

NATURE DU SOUS PROJET: AGR CHAMBRE FROIDE

DUREE DU SOUS PROJET: 1 mois

FINANCEMENT	MONTANT	POURCENTAGE
Financement AFDS	3 330 000 CFA	90%
Participation bénéficiaires	370 000 F CFA	10%
Nature	NEANT	-
Espèces	370 000 F CFA	10%
Autres sources de financement	NEANT	
COUT TOTAL	3 700 000 F CFA	100%

Date de soumission: 2006

N° CODE: DKPK / SP 020 / 06

TABLE DES MATIERES

1. DESCRIPTION SOMMAIRE DU QUARTIER	3
1.1. Contexte du quartier	3
1.2. Caractéristiques démographiques	3
1.3. Caractéristiques socio-économiques	3
1.4. Analyse des besoins des communautés	4
2. IDENTIFICATION DU GROUPEMENT	4
2.1. Dénomination sociale	4
2.2. Bénéficiaires (2).....	4
2.3. Renseignements sur le bureau du comité de gestion.....	4
2.4. Compte groupement.....	4
2.5. Autres informations portant sur l'OCB.....	4
3. DESCRIPTION DU SOUS-PROJET	5
3.1. Objet du sous projet.....	5
3.2. Description du sous-projet	5
3.3. Justifications du sous projet.....	5
3.4. Résultats attendus.....	5
3.5. Cadre logique	6
3.6. Mode de gestion et de suivi du sous projet.....	6
4. IDENTIFICATION DES BESOINS EN RENFORCEMENT DES CAPACITES RELATIFS AUX ACTIVITES DU SOUS-PROJET	6
4.1. Formation en gestion et en organisation et autres formations spécifiques	6
4.2. Formation technique relative aux activités du sous projet	7
5. ETUDE COMMERCIALE	7
5.1. Analyse de l'offre	7
5.2. Analyse de la demande	7
5.3. Stratégie de commercialisation.....	7
6. ETUDE TECHNIQUE.....	8
6.1. Processus de production	8
6.1.1. Procédé technique	8
6.1.2. Capacité technique requise pour la réalisation du sous-projet.....	8
6.1.3. Taille des équipements	8
6.2. Inputs de démarrage.....	8
6.3. Emplacement du sous projet	8
6.4. Calendrier de production et d'exécution des activités prévues.....	9
7. ETUDE FINANCIERE	9
7.1. Immobilisations incorporelles et dépenses préliminaires.....	9
7.2. Constructions – Matériel – Equipements.....	9
7.3. Fonds de roulement.....	9
7.4. Coût total du Sous- Projet.....	9
7.5. Financement du sous projet.....	10

7.5.1. Apport Personnel de l'OCB	10
7.5.2. Financement AFDS.....	10
7.5.3. Financement du sous projet	10
7.6. Plan de décaissement	10
7.7. Tableau des amortissements.....	11
7.8. Compte d'exploitation prévisionnel	11
7.9. Tableau de trésorerie.....	12
7.10. Echancier de reconstitution de la subvention	12
8. PLAN DE PERENNISATION.....	13
8.1. Stratégie d'entretien et de maintenance.....	13
8.2. Système de suivi-évaluation	13
8.3. Système de communication (information, formation, animation)	13
8.4. Système de répartition des revenus.....	13
8.5. Système de partenariat avec les SFD.....	13
8.6. Durabilité (Plan de ré-utilisation des ressources)	13
9. IMPACTS ATTENDUS DU SOUS-PROJET	14
9.1. Impacts économiques et financiers.....	14
9.2. Impacts sociaux.....	14
9.3. Impacts politiques	14
9.4. Impacts politiques	14
ANNEXE	I

1. DESCRIPTION SOMMAIRE DU QUARTIER

1.1. Contexte du quartier

Le quartier de Bène Baraque 1 a été créé le 13 mars 1967 par Aly Sène. Ce dernier originaire de HLM Nimzatt (région de Dakar) créa le quartier sur la demande de Serigne Babacar Sy (ex Khalife général des Tidianes) qui lui est apparu dans un rêve. Ainsi, un terrain de 35 m² fut octroyé à Aly SENE par Ablaye Diop Malick, un dignitaire lébou qui était le propriétaire des lieux.

Le fondateur du quartier y resta pendant 7 ans et c'est à partir de 1973 que les ménages ont commencé à s'installer dans le quartier qui fut loti en 1975. Bène Baraque 1 est l'ancêtre des quartiers Ainoumady (1, ...,6), Darou Salam (1,...6), etc.

Plusieurs facteurs ont concouru à plonger la population dans une précarité socio-économique sans précédent : dévaluation du FCFA en 1994, sécheresse du début des années 70, déficit pluviométrique (une forte activité agricole existait dans la zone jusque dans les années 70), expansion de l'habitat au détriment des activités agricoles, situation précaire de l'emploi, croissance démographique et augmentation du nombre de retraités sans soutien de famille, etc.

Aujourd'hui avec une proportion de 91% de pauvres, Bène Baraque 1 fait partie des quartiers les plus pauvres de la zone.

1.2. Caractéristiques démographiques

La population totale de Bène Baraque 1 est estimée à 2074 habitants (Recensement national de la population et de l'habitat, décembre 2002) répartis dans 195 ménages.

Sur le plan ethno-religieux, la population est dominée par les ouloofs et à forte connotation islamique.

La répartition par sexe montre une prédominance des hommes avec 54% de la population. La répartition par âge révèle montre une population très jeune avec 69% de jeunes de moins de 20 ans.

Les groupes vulnérables identifiés sont : les femmes chefs de ménage, certaines personnes très âgées chef de famille et les handicapés (au nombre de 12).

1.3. Caractéristiques socio-économiques

Le commerce est la principale activité pratiquée à Bène Baraque 1. Il engage aussi bien les hommes que les femmes et occupe 64 % de la population active. C'est un commerce de détail, de type informel qui s'effectue pour la plupart à l'intérieur du quartier, notamment dans le marché ou dans la rue.

Par ailleurs, il faut noter que les femmes demeurent les plus actives et les plus nombreuses à évoluer dans le domaine du commerce ; celles-ci vendent des légumes, des poissons ou tiennent des étals de produits alimentaires (pain, thon, beignets etc.).

En effet l'existence dans le quartier d'un marché quotidien a surtout permis le développement des activités commerciales et aucune femme aujourd'hui n'est en reste.

L'artisanat est l'une des principales activités pratiquées par les populations plus particulièrement par les jeunes (femmes ou hommes). C'est un artisanat de services: maçonnerie, mécanique, électricité, etc.

Au niveau des femmes (jeunes filles), on retrouve en majorité des tresseuses et des couturières.

1.4. Analyse des besoins des communautés

Les différentes idées de sous projet initialement retenues sont, par ordre de priorité: commerce, centrale d'achat et chambre froide.

Ces idées de Sous projets ont fait l'objet d'une nouvelle priorisation lors du processus participatif d'élaboration des Demandes de Sous projet (DSP). C'est ainsi que l'idée de création d'une chambre froide a été finalement retenue.

2. IDENTIFICATION DU GROUPEMENT

2.1. Dénomination sociale

Groupement de Promotion Féminine (GPF) SOPE SA JEKKEUR

2.2. Bénéficiaires (2)

TOTAL	Répartition						Pourcentage	
	Hommes			Femmes			Jeunes	Femmes
81	Jeunes	Adultes	Total	Jeunes	Adultes	Total		
	-	01	01	-	81	81	00%	99%

(2) La liste de tous les membres du groupement est annexée au dossier

2.3. Renseignements sur le bureau du comité de gestion

(3) photocopie carte nationale d'identité annexée

Poste occupé dans l'OCB	Prénoms/Noms	SEXE	Date et lieu de naissance	Adresse
Président	Soukèye Diouf	F	04/01/60 à Gossas	Bène Baraque 1
Vice présidente	Fatou Lô	F		"
Secrétaire	Soda Lô	F	05/03/65 à Mbour	"
Secrétaire adjointe	Yacine Ndiaye	F		"
Trésorière	Binta Hane	F	23/05/62 à Dakar	"
Trésorière adjointe	Aminata Seck	F	16/08/67 à Pikine	"

2.4. Compte groupement

N° : 2967; **Domiciliation:** Crédit Mutuel du Sénégal, caisse de Yeumbeul Nord

2.5. Autres informations portant sur l'OCB

Le GPF existe depuis 2004. Ses membres s'activent principalement dans le petit commerce de légumes, de poissons et de tissus au niveau du marché de Bène Baraque 1.

Ne disposant pas de patrimoine, ces femmes très dynamiques financent leurs activités sur fonds propres avec l'argent collecté dans les tontines. Le seul financement qu'elles ont reçu provient de l'ONG Action et développement (ACDEV) en 2005 et qui s'élevait à 300 000 F CFA.

En plus du dynamisme qui les anime, elles capitalisent une grande expérience dans le petit commerce.

3. DESCRIPTION DU SOUS-PROJET

3.1. Objet du sous projet

Le sous projet consiste à mettre en place une chambre froide et d'un fonds de roulement destinés à l'achat et à la conservation de légumes, les poissons et les fleurs qui seront ensuite revendus surtout en période où la demande est plus importante. Il est porté par le GPF Sope Sa Jekkeur qui assure la mise en œuvre des activités et leur pérennisation.

3.2. Description du sous-projet

Un magasin sera loué dans le marché pour abriter la chambre froide. Elle sera équipée de quatre (4) grands congélateurs dans lesquels pourront être stockés légumes et poisson. Ces produits seront "destockés" au moment opportun et commercialisés par le GPF.

L'approvisionnement en légumes se fera dans les zones de Niayes, les fleurs à Yarakh et les poissons à Kayar et au marché central.

Ces produits seront donc revendus quand la demande sera forte dans le marché avec des prix élevés.

Par ailleurs, les services de la chambre froide seront ouverts aux privés, moyennant une facturation de 15 F CFA/kilogramme/jour.

La gestion de la boutique sera assurée par trois membres du GPF.

3.3. Justifications du sous projet

L'implantation d'une chambre froide est essentiellement justifiée par la proximité du marché de Bène Baraque qui accueille chaque jour beaucoup de clients qui viennent s'approvisionner en légumes et poissons. Ces produits sont très périssables, surtout quand l'offre est importante dans le marché. Ceci est dû à l'absence de moyens de conservation qui obligent les commerçantes à bazarder leurs produits. Le sous projet est donc un moyen de récupération de ce manque à gagner.

En outre, les membres du GPF ont capitalisé beaucoup d'expérience dans le domaine du commerce des légumes et des poissons.

Par ailleurs, les besoins en inputs sont facilement satisfaits du fait de la proximité des lieux d'approvisionnement en poissons et légumes (Kayar et zone des Niayes). qui constituent les principaux lieux d'approvisionnement en légumes et poissons.

3.4. Résultats attendus

- ⇒ Installation d'une chambre froide pour le GPF par l'achat de 4 grands congélateurs ;
- ⇒ Achat, stockage et commercialisation de légumes, poissons et fleurs;
- ⇒ Revenu brut d'exploitation annuel de 1,6 million de F CFA, ce qui permet le financement d'autres activités génératrices de revenus ;
- ⇒ Renforcement des capacités des populations en gestion à la base.

3.5. Cadre logique

Logique d'intervention	Indicateurs Objectivement Vérifiables (IOV)		MOYENS DE VERIFICATION	HYPOTHESES IMPORTANTES
	Etat initial	Etat final		
OBJECTIF GENERAL Réduire la pauvreté dans le quartier à travers le développement d'AGR comme l'exploitation d'une chambre froide				
OBJECTIF SPECIFIQUE: Améliorer le revenu de l'OCB	Pas de revenus tirés de l'exploitation d'une chambre froide	Cash flow annuel de plus de 1,4 million tiré de l'exploitation d'une chambre froide	Extrait du compte bancaire et états financiers de l'OCB	
RESULTAT 1: Une chambre froide fonctionnelle est installée pour l'OCB	Pas de chambre froide pour le GPF	Une chambre froide est installée et gérée par le GPF en mars 2006	Rapports d'activités CGSP	
Activité 1.1: Louer et aménager un local			Visites de terrain	
Activité 1.2: Acheter et installer 4 grands congélateurs				
Activité 1.3: Acheter divers produits (légumes, poissons et fleurs) et les				
Activité 1.4.: Conserver les produits et les commercialiser au fur et à mesure				
RESULTAT 2: Les membres du GPF maîtrisent les techniques de gestion	Aucun membre de l'OCB n'a été formé en gestion en la base	Tous les membres du CGSP ont été formés en gestion à la base en année 1 du SP et appliquent les techniques	Rapports de formation, test des formées	
Activité 2.1. Former les membres de l'OCB en gestion base				

3.6. Mode de gestion et de suivi du sous projet

La gestion du SP se fera d'une manière transparente avec l'implication permanente des membres du comité de gestion. Trois vendeurs issus des membres du GPF seront recrutés. Les recettes journalières seront versées au trésorier qui rendra compte au comité de gestion toutes les fins de semaine. Le CGSP convoque une assemblée générale chaque mois pour faire l'état financier avec les populations.

4. IDENTIFICATION DES BESOINS EN RENFORCEMENT DES CAPACITES RELATIFS AUX ACTIVITES DU SOUS-PROJET

4.1. Formation en gestion et en organisation et autres formations spécifiques

- Comptabilité et Gestion financière pour une bonne tenue de la trésorerie du GPF et de la boutique ;
- Marketing et techniques de ventes pour assurer une bonne promotion des produits;
- Planifications stratégique et opérationnelle ;

- Passation des marchés ;
- Suivi – évaluation participatif.

Ces formations en gestion et organisation sont prises en charge par l'AFDS. Leur coût n'est, par conséquent, pas inclus dans le coût du projet.

4.2. Formation technique relative aux activités du sous projet

L'exploitation de la chambre froide ne nécessite pas une formation technique particulière.

5. ETUDE COMMERCIALE

5.1. Analyse de l'offre

Les légumes et les poissons sont disponibles en quantité dans le marché Bène Baraque 1. L'offre varie selon les saisons: L'offre est plus importante après l'hivernage. A cette période, les fournisseurs viennent un peu partout de Dakar pour écouler leurs produits dans le marché à des prix très abordables. Certaines commerçantes, qui n'arrivent pas à vendre leurs poissons à l'état frais, les donnent aux transformatrices à faible prix. Les légumes quant à eux pourrissent car les moyens de conservation sont inexistantes.

En période d'hivernage, légumes et poissons se font rares sur le marché. Les clients font recours aux produits conservés qui, d'ailleurs, ne sont pas suffisants, ou aux poissons fumés et séchés. Ainsi, les prix du marché augmentent et l'activité devient plus rentable.

En outre, les poissons de type Thiofs, Beurres, Seudeus sont de plus en plus rares à cause de leur cherté.

5.2. Analyse de la demande

Les produits les plus demandés sur le marché sont:

- pour les poissons: saka, tick, diaye, wéraw, yawal, yaboye, etc ;
- pour les légumes: carottes, navets, tomate, concombre, chou, haricot, etc.

La demande est plus importante en période de fête et en hivernage. Certaines familles sont obligées parfois de changer leurs régimes alimentaires parce que le marché est dépourvu de bons poissons et de légumes. De ce fait le niveau de satisfaction demeure faible aussi bien en quantité qu'en qualité.

5.3. Stratégie de commercialisation

Pour les poissons, les espèces suivantes seront mis sur le marché : saka, tick, yawal, wéraw, wal, sompat, diaye et quelques poissons dits nobles (Thiofs, Beurres, ect.). Ils seront achetés par caisses et revendus en gros et au détail.

Pour les légumes, les spéculations retenues sont : carottes, navets, choux, Concombres, haricots, tomates, etc. revendus aussi en gros et au détail.

Les chaînes de restaurants seront aussi ciblées ainsi que les exportateurs.

Les prix de cession des produits seront fonction de la demande et des prix pratiqués sur le marché mais l'OCB prévoit une marge de 50% sur le coût d'achat de chaque produit.

En outre, le nombre de tonnes gardées pour les privées est estimé à 10 tonnes.

6. ETUDE TECHNIQUE

6.1. Processus de production

6.1.1. Procédé technique

Quatre grands congélateurs seront achetés et installés au niveau du local.

Une fois les équipements installés, l'OCB achète des légumes, poisson et fleurs au niveau des différents marchés ciblés. Ces produits seront stockés et commercialisés au moment opportun.

L'unité sera gérée par trois membres du GIE et fonctionnera 6 jours sur 7 selon les horaires suivants: 09h – 13h, le matin, et 15h – 19h l'après-midi.

6.1.2. Capacité technique requise pour la réalisation du sous-projet

Les personnes choisies pour la conduite des activités devront maîtriser l'évolution des prix sur le marché et avoir quelques notions de marketing et de techniques de vente

6.1.3. Taille des équipements

DESIGNATION	Quantité/Nombre
Congélateurs	04
Chaises	06
Balance	02
Petit matériel	

6.2. Inputs de démarrage

Désignation
Légumes
Carotte
Navet
Tomate
Chou
Haricot
Concombre
Fleurs (par plant)
Poissons
Saka
Tick
Diaye
Wal
Yawal
Wéraw
Sompat
Diaye
Seudeu
Thiof
Beur
Yaboye

6.3. Emplacement du sous projet

La chambre froide sera implantée au niveau du marché de Bène Baraque où l'OCB compte louer un local.

6.4. Calendrier de production et d'exécution des activités prévues

❖ Date de démarrage prévue : 20 avril 2006

❖ Déroulement des activités

ACTIVITES	Période d'exécution	Responsables	Acteurs concernés
Aménagement du local	Du 02 au 05 avril	CGSP, tâcheron	Membres GPF
Achat et installation de la chambre froide	Du 06 au 15 avril	CGSP, technicien en froid	Membres GPF
Achat du petit matériel	Du 06 au 15 avril	CGSP, comité de mise en œuvre	Membres GPF
Achat et commercialisation des produits	A partir du 20 avril	CGSP, comité de mise en œuvre	Membres GPF

7. ETUDE FINANCIERE

7.1. Immobilisations incorporelles et dépenses préliminaires

DESIGNATION	COÛT (F CFA)
Aménagement du local	20 000
Dépenses préliminaires (y compris abonnement SENELEC)	100 000
TOTAL	120 000

7.2. Constructions – Matériel – Equipements

DESIGNATION	Quantité/Nombre	Coût unitaire	Coût total (F CFA)
Congélateurs	04	550 000	2 200 000
Chaises	05	5 000	25 000
Balance	01	30 000	30 000
Petit matériel	-	-	15 000
TOTAL			2 270 000

7.3. Fonds de roulement

DESIGNATION	Quantité /Nombre	Coût unitaire	Coût Total (F CFA)
Stock de démarrage			700 000
Location	01	60 000	60 000
Electricité	01	300 000	300 000
Transport et déplacements			250 000
TOTAL	-	-	1 310 000

Explication du fonds de roulement :

Il prend en charge: le stock de démarrage, 1 mois de location, 1 bimestre d'électricité et le transport et les déplacements du CGSP et du comité d'achat.

7.4. Coût total du Sous- Projet

DESIGNATION	Montant (F CFA)
Immobilisations incorporelles	120 000
Immobilisations corporelles	2 270 000
Fonds de roulement	1 310 000
TOTAL	3 700 000

7.5. Financement du sous projet**7.5.1. Apport Personnel de l'OCB**

- En espèces

Montant : 370 000 F CFA**7.5.2. Financement AFDS****Montant du financement : 3 330 000 F CFA****7.5.3. Financement du sous projet**

Rubriques	Montant (F CFA)
Apport personnel de l'OCB	370 000
Financement AFDS	3 330 000
TOTAL	3 700 000

7.6. Plan de décaissement

Le montant total du plan de décaissement doit correspondre au montant total du sous projet moins l'apport en nature (s'il existe).

	PERIODE	ACTIVITES	Répartition montant		Montant total
			OCB	AFDS	
Une seule tranche	Du 02 au 08 avril	Investissements et FDR	370 000	3 330 000	3 700 000

7.7. Tableau des amortissements

Désignation	Valeur (F CFA)	Durée de vie	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	Année 7	Année 8	Année 9	Année 10	Valeur résiduelle
Congélateurs	2 200 000	10 ans	220 000	220 000	220 000	220 000	220 000	220 000	220 000	220 000	220 000	220 000	0
Autres matériels	70 000	03 ans	23 333	23 333	23 333	23 333	23 333	23 333	23 333	23 333	23 333	23 333	46 666
TOTAL	2 270 000	-	243 333	46 666									

7.8. Compte d'exploitation prévisionnel

RUBRIQUE	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	Année 7	Année 8	Année 9	Année 10
Chiffre d'affaires										
Vente poisson	7 275 000	7 275 000	7 275 000	7 275 000	7 275 000	7 275 000	7 275 000	7 275 000	7 275 000	7 275 000
Vente légumes et fleurs	3 240 000	3 240 000	3 240 000	3 240 000	3 240 000	3 240 000	3 240 000	3 240 000	3 240 000	3 240 000
Services de la chambre froide	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000
TOTAL	12 015 000									
Charges d'exploitation										
Poisson	4 850 000	4 850 000	4 850 000	4 850 000	4 850 000	4 850 000	4 850 000	4 850 000	4 850 000	4 850 000
Légumes et fleurs	2 160 000	2 160 000	2 160 000	2 160 000	2 160 000	2 160 000	2 160 000	2 160 000	2 160 000	2 160 000
Location	720 000	720 000	720 000	720 000	720 000	720 000	720 000	720 000	720 000	720 000
Electricité	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Transport et déplacements	900 000	900 000	900 000	900 000	900 000	900 000	900 000	900 000	900 000	900 000
Frais de personnel	720 000	720 000	720 000	720 000	720 000	720 000	720 000	720 000	720 000	720 000
TOTAL	10 350 000									
Revenu Brut d'Exploitation	1 665 000									
Amortissements	243 333	243 333	243 333	243 333	243 333	243 333	243 333	243 333	243 333	243 333
Impôts et taxes	250 000	250 000	250 000	250 000	250 000	250 000	250 000	250 000	250 000	250 000
Résultat net	1 171 667									
Cash flow (Résultat net + Amortissements)	1 415 000									

7.9. Tableau de trésorerie

RUBRIQUE	Année 0	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	Année 7	Année 8	Année 9	Année 10
1. Ressources											
Apport personnel de l'OCB	370 000										
Subvention AFDS	3 330 000										
Cash flow		1 415 000	1 415 000	1 415 000	1 415 000	1 415 000	1 415 000	1 415 000	1 415 000	1 415 000	1 415 000
Reprise FDR											1 310 000
Valeur Résiduelle											46 666
Total Ressources	3 700 000	1 415 000	2 771 666								
2. Emplois											
Investissements et renouvellements	2 390 000			55 000			55 000				
BFR	1 310 000										
Reconstitution subvention		566 000	566 000	666 000	766 000	766 000					
Dividendes versés								607 500	607 500	607 500	607 500
Total Emplois	3 700 000	566 000	566 000	721 000	766 000	766 000	662 500	607 500	607 500	662 500	607 500
Solde annuel de trésorerie (1-2)	0	849 000	849 000	694 000	649 000	649 000	752 500	807 500	807 500	752 500	2 164 166
Solde de trésorerie cumulée	-	849 000	1 698 000	2 392 000	3 041 000	3 690 000	4 442 500	5 250 000	6 057 500	6 810 000	8 974 166

7.10. Echéancier de reconstitution de la subvention

ANNEE	Chiffre d'affaires réalisé	Montant réinjecté	Montant à verser dans le sous compte	Montant épargné
1	12 015 000	9 650 000	566 000	1 799 000
2	12 015 000	9 650 000	566 000	1 799 000
3	12 015 000	9 705 000	666 000	1 644 000
4	12 015 000	9 650 000	766 000	1 599 000
5	12 015 000	9 650 000	766 000	1 599 000
6	12 015 000	9 705 000	0	2 310 000
7	12 015 000	9 650 000	0	2 365 000
8	12 015 000	9 650 000	0	2 365 000
9	12 015 000	9 705 000	0	2 310 000
10	12 015 000	9 650 000	0	2 365 000
TOTAL	120 150 000	96 665 000	3 330 000	20 155 000

8. PLAN DE PERENNISATION

8.1. Stratégie d'entretien et de maintenance

Le CGSP veille à l'entretien et à la maintenance de la chambre froide, du matériel et des équipements. Ceci est important dans le cadre de la pérennisation des activités du sous projet. Ainsi, les trois employés de l'unité rendront compte de tout matériel abîmé.

8.2. Système de suivi-évaluation

L'OCB désigne trois de ses membres pour conduire les activités. Ceux-ci rendent compte au CGSP toutes les semaines. Celui-ci se réunit tous les quinze jours pour évaluer les progrès par rapport aux objectifs et prendre des mesures correctives.

Tous les membres du GPF sont convoqués chaque mois et le bilan des activités présenté par le CSGP.

8.3. Système de communication (information, formation, animation)

Le CGSP fait parvenir l'information aux autres membres de l'OCB et au reste de la communauté par le biais du porte à porte et de réunions périodiques.

8.4. Système de répartition des revenus

L'OCB a décidé de ne répartir des dividendes qu'à la sixième année, après la reconstitution de la subvention. Une partie du cash flow va aux membres, tandis que le reste est épargné. Ceci, afin d'augmenter la capacité de production et de financer d'autres AGR dans le quartier.

8.5. Système de partenariat avec les SFD

Un partenariat fécond sera tissé entre l'OCB et les SFD. Les termes de ce partenariat sont définis dans le tableau suivant:

Type de partenariat	Termes du partenariat
OCB – SFD	l'OCB ouvre un compte au niveau de la SFD et y verse le montant arrêté après chaque campagne en vue de reconstituer le capital la SFD finance l'OCB en cas de besoin pour le financement d'autres AGR la SFD sécurise les fonds de l'OCB

L'une des SFD les plus dynamiques dans la zone est le Crédit Mutuel du Sénégal de Yeumbeul Nord où sont domiciliés les fonds de l'OCB. En tant que client fiable de la mutuelle, l'OCB pourra solliciter des crédits pour financer des activités de plus grande envergure.

8.6. Durabilité (Plan de ré-utilisation des ressources)

Lors de l'évaluation participative des besoins, les populations ont souhaité mettre en œuvre différents types d'AGR exprimés en trois idées de sous projets. La réussite du premier sous-projet garantit le financement des deux autres. Ainsi, l'objectif est de permettre aux bénéficiaires d'avoir une capacité d'autofinancement suffisante pour financer leurs AGR et s'insérer dans le tissu économique local.

9. IMPACTS ATTENDUS DU SOUS-PROJET

9.1. Impacts économiques et financiers

- ⇒ Augmentation du revenu et de la capacité d'autofinancement des populations: le cash flow généré annuellement s'élève à 1,4 million de F CFA ;
- ⇒ Insertion de l'OCB dans le tissu économique du département ;
- ⇒ Possibilités de financement d'autres AGR dans le quartier ;
- ⇒ Réduction du taux de chômage

9.2. Impacts sociaux

- ⇒ Amélioration du niveau de bien-être des populations ;
- ⇒ Raffermissement des relations sociales dans le quartier ;
- ⇒ Facilitation de l'accès des ménages aux denrées de base.

9.3. Impacts politiques

- ⇒ Plus grande participation des femmes à la vie économique du quartier et au processus décisionnel ;
- ⇒ Plus grande efficacité et transparence dans la gestion des activités communautaires ;
- ⇒ Renforcement des possibilités de partenariat des populations avec les partenaires au développement (ONG, projets, etc.).

9.4. Impacts politiques

Le sous projet n'a pas d'impact négatif sur l'environnement. Les types de congélateurs achetés seront conformes aux normes (sans émission de gaz à effet de serre).

Aïssatou Sakho Diop, Consultante

Signature Président
+ cachet groupement



Signature Trésorier
Groupement



Visa Consultant



ANNEXE

ANNEXE 1: LISTE DES MEMBRES DU GPF SOPE SA JEKKEUR

N°	Prénoms/NOM	SEXE	Poste occupé
1.	Soukèye Diouf	F	Président
2.	Fatou Lô	F	Vice présidente
3.	Soda Lô	F	Secrétaire
4.	Yacine Ndiaye	F	Secrétaire adjointe
5.	Binta Hane	F	Trésorière
6.	Aminata Seck	F	Trésorière adjointe
7.	Mame Awa Fall	F	
8.	Diatta Kébé	F	
9.	Amy Niang	F	
10.	Issa Mbaye	F	
11.	Khady Faye	F	
12.	Aïssata Mbaye	F	
13.	Penda Seck	F	
14.	Ndiaytou Fall	F	
15.	Mamy Faye	F	
16.	Aby Kairé	F	
17.	Fatou Diop	F	
18.	Adama Mbengue	F	
19.	Bineta Kébé	F	
20.	Aïda Lô	F	
21.	Awa Ly	F	
22.	Kéwé Bâ	F	
23.	Aïssatou Diacko	F	
24.	Maty Thiao	F	
25.	Sophie Ndiaye	F	
26.	Thiamba Thiam	F	
27.	Soukèye Ngom	F	
28.	Ndoumbé Lèye Mbaye	F	
29.	Fatou Demba Kâ	F	
30.	Louise Faye	F	
31.	Aw Tall	F	
32.	Ndèye Diop	F	
33.	Mor Mbaye	M	
34.	Ndèye Diop	F	
35.	Adiouma Sow	F	
36.	Dieynaba Bass	F	
37.	Daba Faye	F	
38.	Tamara Thiam	F	
39.	Marème Diouf	F	
40.	Maïmouna Dieng	F	
41.	Anta Thiam	F	
42.	Saly Diouf	F	
43.	Marie Faye	F	
44.	Khady Lô	F	
45.	Thiape Dieng	F	
46.	Marème Samb	F	
47.	Ndèye Faye	F	
48.	Ndèye Kane	F	
49.	Mame Diarra Ngom	F	
50.	Anta Dione	F	
51.	Mbathio Fall	F	
52.	Ndèye Fatou Diatta	F	
53.	Oumy Sène	F	

54.	Ndèye Sène	F	
55.	Khady Diop	F	
56.	Penda Diallo	F	
57.	Ousmane Fall	F	
58.	Ndèye Badiane	F	
59.	Ndèye Diop	F	
60.	Sokhna Kane	F	
61.	Dieynaba Mendy	F	
62.	Aïssatou Diedhiou	F	
63.	Sèye Niang	F	
64.	Ndèye Ndiaye Ass	F	
65.	Kiné Sène	F	
66.	Oulty Sow	F	
67.	Awa Niang	F	
68.	Mboba Ndiaye	F	
69.	Ndèye Niang	F	
70.	Ndioba Kane	F	
71.	Madiop Diop	F	
72.	Ndèye Sylla	F	
73.	Ndella Sène	F	
74.	Maï Diémé	F	
75.	Amy Thiam	F	
76.	Ndioba Loum	F	
77.	Sèye Mbaye	F	
78.	Amy Fall	F	
79.	Thiam Diop	F	
80.	Awa Diop Mbaye	F	
81.	Aïda Mbengue	F	
82.	Fama Diallo	F	
83.	Anta Ndiaye	F	

ANNEXE 2 : TABLEAUX RECAPITULATIFS DES FORMATIONS

Modules	Période	Groupes cibles	Nombre de personnes à former	Durée de formation	Lieu de la formation	Honoraire (journalier) /indemnités	Coût de la formation	Formateur / profil, qualification	Responsable :
Passation de marché	Voir planning de FGB de l'AFDS	CGSP	5	3 jours	Voir planning de FGB de l'AFDS	Voir planning de FGB de l'AFDS	Voir planning de FGB de l'AFDS	Voir planning de FGB de l'AFDS	Voir planning de l'AFDS
Dynamique organisationnelle	Voir planning de FGB de l'AFDS	CGSP, Membres OCB	5	3 jours	Voir planning de FGB de l'AFDS	Voir planning de FGB de l'AFDS	Voir planning de FGB de l'AFDS	Voir planning de FGB de l'AFDS	Voir planning de l'AFDS
Gestion financière	Voir planning de FGB de l'AFDS	CGSP	3	5 jours	Voir planning de FGB de l'AFDS	Voir planning de FGB de l'AFDS	Voir planning de FGB de l'AFDS	Voir planning de FGB de l'AFDS	Voir planning de l'AFDS
Planification participative et gestion des SP-AGR	Voir planning de FGB de l'AFDS	CGSP, Membres OCB	5		Voir planning de FGB de l'AFDS	Voir planning de FGB de l'AFDS	Voir planning de FGB de l'AFDS	Voir planning de FGB de l'AFDS	Voir planning de l'AFDS
Formation technique	(voir chap. IV)	-	-	-	-	-	-	-	-
Marketing	Voir planning de FGB de l'AFDS	Comité de vente	3	3 jours	Voir planning de FGB de l'AFDS	Voir planning de FGB de l'AFDS	Voir planning de FGB de l'AFDS	Voir planning de FGB de l'AFDS	Voir planning de l'AFDS

ANNEXE 3 : PLAN PREVISIONNEL DE PASSATION DE MARCHÉ

Description	Nbre de Lots	N° d'Offre Consultation	Montant Estimatif (F CFA)	Méthode de Passation	Périodes P=Prévu R=Réalisé	ELABORATION DU DOSSIER		AVIS SPM ARFS Date de l'Avis	PUBLICATION DU DAO Date de Publication de l'Avis Envoi de la lettre d'invitation	EVALUATION ET ANALYSE DES OFFRES		AVIS SMP ARFS Date de l'Avis	EXECUTION DU MARCHÉ		
						Date de Dépôt	Date de l'Avis			Date ouverture des Plis & d'Evaluation	Date Attribution de Marché		Montant du Contrat (F CFA)	Date de Signature	Date de Livraison
Congélateurs	1	020/1F/06	2 200 000 F CFA	Cotation	P	25/02/06	26/02/06	28/02/06	03/03/06	04/03/06	05/03/06	2 200 000 F CFA	06/03/06	10/03/06	
					R										
Autres matériels	1	020/1F/06	70 000 F CFA	Cotation	P	25/02/06	26/02/06	28/02/06	03/03/06	04/03/06	05/03/06	70 000 F CFA	06/03/06	10/03/06	
					R										

RÉGION DAKAR
DÉPARTEMENT DAKAR
COLLECTIVITÉ DAKAR
LOCALE
PRÉNOMS SOUKAYE
NOM DIOUF
MARI FAYE

002



NÉ (E) LE 04/01/60
A GOSSAS
SEXE FEMININ

NATIONALITÉ SÉNÉGALAISE

PRÉNOMS DU PÈRE AMATH NGONE
PRÉNOMS DE LA MÈRE MAME COUMBA
NOM DE LA MÈRE DIOUF

Signature du titulaire

ADRESSE BEN BARACIYEUMBEUL
PROFESSION MENAGERE

50090964

TAILLE 1,72
SIGNES PARTICULIERS NEANTS

Index gauche

CETTE CARTE EST VALABLE 10 ANS
DAKAR, LE 22 JUILLET 2002



Pour le Ministre de l'Intérieur
et par Délégation
Le Directeur Général
de la Sûreté Nationale
50090964



NUMÉRO D'IDENTIFICATION NATIONAL
2.751.62.05933-2

RÉGION DAKAR
DÉPARTEMENT DAKAR
COLLECTIVITÉ DAKAR
LOCALE
PRÉNOMS BINTA
NOM HANE
MARI DJIRE

007



Signature du titulaire

[Handwritten signature]

NÉ (E) LE 23/05/62
A DAKAR
SEXE FEMININ

NATIONALITÉ SÉNÉGALAISE

PRÉNOMS DU PÈRE MASSAER
PRÉNOMS DE LA MÈRE AISSATOU
NOM DE LA MÈRE DIOP

ADRESSE BENE BARAQUE
PROFESSION MENAGERE

TAILLE 1.61
SIGNES PARTICULIERS NEANT

CETTE CARTE EST VALABLE 10 ANS
DAKAR, LE 30 AOUT 2000

Pour le Ministre de l'Intérieur
et par Délégation
Le Directeur Général
de la Sûreté Nationale

10789506

10789506

Index gauche



NUMÉRO D'IDENTIFICATION NATIONAL
2 765 67 02804

RÉGION DAKAR
DÉPARTEMENT PIKINE
COLLECTIVITÉ PIKINE
LOCALE
PRÉNOMS AMINATA
NOM SECK

103

NÉ (E) LE 16/08/67
A PIKINE
SEXE FEMININ

NATIONALITÉ SÉNÉGALAISE

PRÉNOMS DU PÈRE MANKENE
PRÉNOMS DE LA MÈRE AWA
NOM DE LA MÈRE WARE

ADRESSE YEUMBEUL
PROFESSION MENAGERE

TAILLE 1,59
SIGNES PARTICULIERS NEANT

CETTE CARTE EST VALABLE 10 ANS
DAKAR, LE 21 AVRIL 89

Pour le Ministre de l'Intérieur
et par Délégation
Le Directeur Général
de la Sécurité Nationale
02331653



Signature du titulaire

*Ne Sankh
Paw Sankh*

02331653

Index gauche

NUMÉRO D'IDENTIFICATION NATIONAL

• 2 596 65 00238

RÉGION DAKAR
DÉPARTEMENT PIKINE
COLLECTIVITÉ PIKINE
LOCALE
PRÉNOMS SODA
NOM LO

029



NÉ (E) LE 05/03/65
A MBCUR
SEXE FEMININ

NATIONALITÉ SÉNÉGALAISE

Signature du titulaire

PRÉNOMS DU PÈRE SEYNI
PRÉNOMS DE LA MÈRE NGCNE
NOM DE LA MÈRE DIOP

ADRESSE YEUMBEUL B. BARAQUE
PROFESSION MENAGERE

10787898

index gauche

TAILLE 1,64
SIGNES PARTICULIERS NEANT

CETTE CARTE EST VALABLE 10 ANS
DAKAR, LE 15 NOVEMBRE 94



Pour le Ministre de l'Intérieur
et par Délégation
Le Directeur Général
de la Sécurité Nationale

10787898

Mardi 24 Janvier 2006

P - V - de réunion

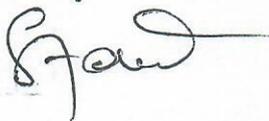
Liste de Présence : Dabou Dhashe Chimère Niaw, Diéry Sow
Loubaye Niaw, Soda Lo, Bineta Hano, Aminata Sèkè, Dora Fall,
Maï nouma W'biaye, Coumba BA. N'Kpody N'Diaye AN

Début réunion 10h40 - Après ouverture chinoise nous à fait l'activité
qui l'a amené c'est à dire de fixer le sous-projet pour le financement.
La causerie a été élargie au groupement sope la dièren et au comité de
gestion plus d'autres femmes venues s'impliquer des activités que même
l'A.F.D.S. de groupement a opté pour un frigo installé dans le marché
pour la conservation des poissons, légumes et autres.

Toutes les Femmes se sont réjouis être contents sur sous projet parce
qu'elles savent que ça va contribuer à les aider, à lutter contre
la pauvreté donc de ce fait elles prient le Dieu Dieu que les activités
de l'A.F.D.S. soient plus constantes pour le bien-être des
familles - La causerie s'est très bien passé parce qu'il y a eu échange
d'idées mutuellement, en somme tout le monde s'est retrouvé
dans la réunion c'est à dire une entente mutuelle.

Réunion terminée à 13h00 sous des applaudissements pour souligner
le climat de paix qui a régné à cette réunion.

Diéry Sow
représentant le
chef de quartier



Soda Lo

